

Infolettre

📍 À L'ÎLE-BIZARD – Centre socioculturel

Informations - Semaine #6 – 26 juillet au 1er août 2025



Veuillez lire attentivement cette première section chaque semaine, car ces informations changent en cours d'été et toute modification au fonctionnement régulier y sera annoncée.

THÉMATIQUE DE LA SEMAINE



On raconte que, dans les forêts reculées, certains humains portent une malédiction : la nuit, ils deviennent des loups-garous affamés et dangereux. Et si cette légende prenait vie ici, au camp? Le jour, tout semble paisible... mais la nuit, les soupçons s'installent. La voyante enquête, la sorcière agit, le chasseur guette... et les loups-garous attendent dans l'ombre. Le danger rôde : sauras-tu percer le mystère avant qu'il ne soit trop tard?

CETTE SEMAINE AU CAMPS DE JOUR !

ATELIERS DÉCOUVERTES :

- **ARTS PLASTIQUES** : Quand le village s'endort (peinture sur sac)
- **CUISINE** : Burger de poulet
- SCIENCE** : Arc-en-ciel de densité et couches atmosphériques
- **SPORTS EXPLORÉS** :
4-7 : Tchoukball et kickball
8-12 : Frisbee et Handball

ACTIVITÉS SPÉCIALES :

- **VENDREDI FESTIF** : Kermesse
- **BIBLIOTHÈQUE** : Les groupes auront la chance d'avoir un petit temps de lecture en passant par la bibliothèque de l'Île-Bizard le jeudi après-midi
- **Mercredi X** : Lave-auto! Les enfants laveront des voitures au profit du club des petits déjeuners.

NOTES PARTICULIÈRES POUR LA SEMAINE

- Aucune note particulière cette semaine



DANS CETTE INFOLETTRE :

- Arrivée/départ
- Quoi mettre dans mon sac à dos
- Repas, collations et allergies
- Baignade
- Médicaments

- Notes importantes
- Des nouvelles de ma semaine
- Zone Fanclub
- Plan d'accès aux camps de jour
- Code de vie



ARRIVÉE ET DÉPART

ENTRÉE : 490, Montée de l'Église, Ile-Bizard

LIEU DE RASSEMBLEMENT : Salle Boileau du Centre socioculturel

ACCUEIL DU MATIN

Service de garde inclus de 7h à 9h, début de journée 9h. À votre arrivée au service de garde le matin :

- Donnez la présence de l'enfant à la table d'accueil
- Validez la liste des gens autorisé.e.s à quitter avec l'enfant
- Remettez les médicaments, s'il y a lieu
- À son entrée, l'enfant doit déposer son sac à dos dans la zone prévue puis s'amuser au service de garde.
- À la fin du service de garde, les enfants sont regroupés et pris en charge par leur animateur.trice.

DÉPART FIN DE JOURNÉE

Les activités se terminent entre 15h45 et 16h et le service de garde, inclus, a lieu de 16h à 18h.

... **avant le début du service de garde :** Allez récupérer votre enfant dans son groupe.

... **pendant le service de garde :** Repérez et récupérez votre enfant à l'intérieur du service de garde puis présentez-vous à la table pour confirmer le départ.

CODE SECRET / PIÈCE D'IDENTITÉ | Un code secret ou une pièce d'identité avec photo sera demandé à la personne autorisée venant chercher l'enfant.

DÉPART DE L'ENFANT PLUS TÔT | Pour des raisons de logistique, il est impossible de récupérer un enfant entre 15h30 et 15h45, car ils sont en déplacement vers le lieu de rassemblement. Si l'enfant doit quitter en journée, veuillez aviser l'animateur le matin pour que l'enfant soit amené au bureau à l'heure prévue.

QUOI METTRE DANS MON SAC À DOS



Bouteille
d'eau



2
collations



Maillot et
serviette



Sandales
d'eau



Écran
solaire



VFI - Veste de flottaison individuelle :

- Obligatoire pour les enfants de 4 à 6 ans
- Pour les enfants de 7 ans et + avec difficulté de nage

INTERDIT : Jeux vidéos portatifs, téléphones intelligents, lecteurs numériques et autres appareils électroniques.

OBJETS PERDUS : Des bacs prévus à cet effet se trouvent sur place. À la fin des camps, les objets perdus non réclamés seront remis à des œuvres de charité. Les camps de jour se dégagent de toute responsabilité en cas de vol, perte ou bris.

REPAS ET COLLATIONS

Les enfants apportent un **LUNCH FROID** ainsi que **2 COLLATIONS** tous les jours. Aucun accès à un four à micro-ondes n'est possible.

ALLERGIES AUX NOIX ET ARACHIDES

Les noix et les arachides sont strictement interdites. Vous êtes également priés d'éviter d'apporter des aliments portant la mention *peut contenir des traces d'arachides*.

La direction des camps se réserve le droit de confisquer tout aliment jugé inadéquat, et si nécessaire, de le remplacer aux frais des parents.

BAIGNADE

Les groupes iront à la piscine tous les jours (entre 13h et 15h) pour une durée d'une heure. (selon la météo, la fréquence ou les journées dans la semaine peuvent varier).

L'enfant doit apporter **maillot et serviette TOUS LES JOURS**. Pour faciliter la préparation à cette activité, votre enfant peut porter son maillot en dessous de ses vêtements à son arrivée.

TEST DE NAGE ET VESTE DE FLOTTAISON INDIVIDUELLE : Chaque enfant doit passer un test de nage lors de sa première période de baignade de l'été*. Ce test vise à déterminer si l'enfant doit ou non porter une veste de flottaison individuelle (VFI). **Tous les enfants des camps de la zone Mini (4-6 ans) doivent obligatoirement fournir et porter une veste de flottaison individuelle.** Merci de fournir une veste à votre enfant.

MÉDICAMENTS

À l'exception des auto-injecteurs d'épinéphrine de type Épipen® qui doivent être gardés en tout temps avec l'enfant (dans son sac à dos, à sa taille ou dans le sac de l'animateur), **tous les médicaments doivent être remis au bureau d'accueil ou à la table d'accueil du service de garde.**

L'animateur-trice ou un membre de l'équipe de gestion des camps de jour supervisera la prise des médicaments au moment approprié de la journée.

NOTES IMPORTANTES

CRÈME SOLAIRE : Veuillez svp appliquer de la crème solaire avant le départ de la maison et fournir à votre enfant un contenant de crème EN VAPORISATEUR identifié à son nom dans son sac à dos. La crème solaire demeurera au camp de jour pendant la semaine, et sera remise le vendredi. Dans le cas où le contenant se vide au courant de la semaine, un mémo sera placé dans la boîte à lunch.

GOURDE ET FONTAINE D'EAU : Veuillez fournir une gourde identifiée au nom de votre enfant.

INFORMATIONS À PROPOS DE VOTRE ENFANT :

Si votre enfant a des particularités médicales, comportementales ou des allergies, veuillez vous assurer de compléter le questionnaire dans le dossier de votre enfant :

- 1- Une fois connecté, cliquez le bouton « DOSSIER » sous le nom de l'enfant
- 2- Cliquez l'onglet « QUESTIONNAIRE »
- 3- Complétez la section « INFORMATIONS À PROPOS DE VOTRE ENFANT »
- 4- Cliquez le bouton « ENREGISTRER »

DES NOUVELLES DE MA SEMAINE

TOUS LES MARDIS, nous déposons dans le sac à dos de votre enfant un **billet intitulé « Des nouvelles de ma semaine aux camps de jour ! »** qui vous renseigne sur le déroulement de sa semaine avec nous. L'objectif est de vous tenir informé et de mettre en place les conditions pour lui offrir une expérience positive. Merci d'en prendre connaissance et n'hésitez pas à discuter avec son animateur !

ZONE FANCLUB

Visitez la zone FANCLUB pour y découvrir des photos et vidéos de l'été, la chanson de camp et les fiches personnalisées de tous les membres de l'équipe !

Rendez-vous au :
fanclub.sportmax.ca

PLAN D'ACCÈS AUX CAMPS DE JOUR

Centre socioculturel

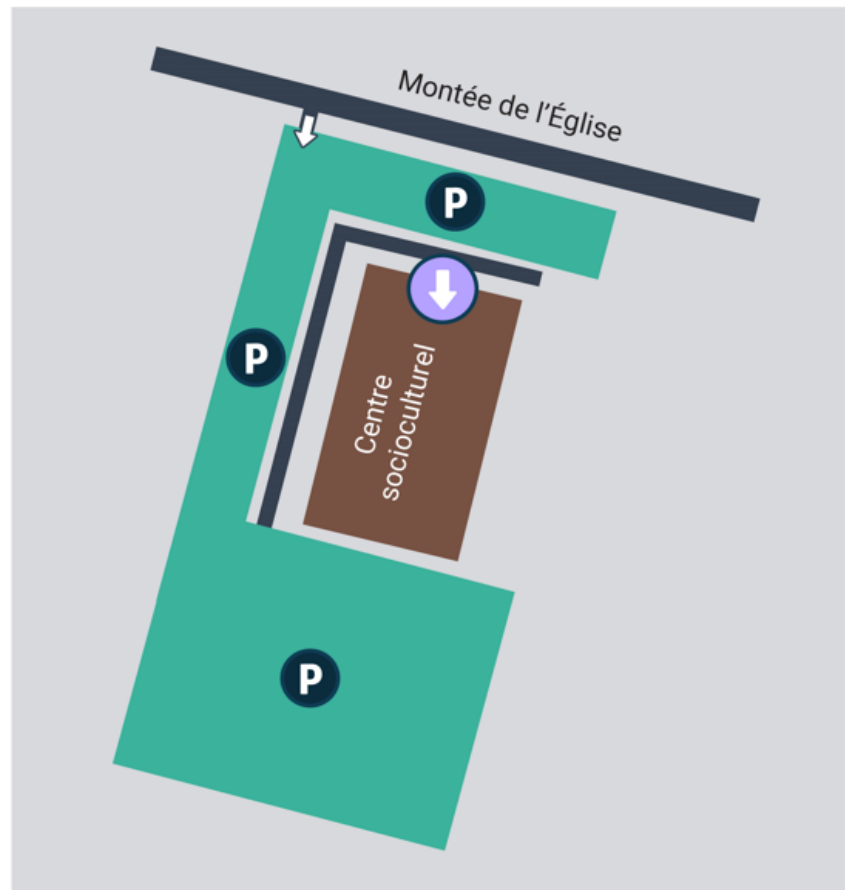
490, montée de l'Église, Montréal (Île-Bizard)



LIEU D'ARRIVÉE/DÉPART
Entrée service de garde



STATIONNEMENT



Les règles de bon comportement doivent être respectées afin de permettre la tenue des activités prévues et faire en sorte que tous les enfants vivent une expérience positive. Tout non-respect peut mener à des sanctions pouvant aller jusqu'au renvoi.

EN TANT QUE PARTICIPANT AUX CAMPS DE JOUR :

- Je m'amuse et je suis positif
- Je respecte les animateurs et les consignes
- Je respecte les autres enfants, les aide et les encourage
- Je participe à toutes les activités même si certaines me plaisent moins
- Je reste toujours avec mon groupe et mon animateur
- Je m'adresse aux animateurs quand je vis un problème avec un autre enfant pour régler la situation
- Je prends soin du matériel et des locaux
- Je prends soin de la planète en ramassant et en triant mes déchets

COLLABORATION DES PARENTS

Bien que des enfants soient aux prises avec certains défis liés au comportement, le code de vie s'applique à tous. Il est important de déclarer toute particularité liée au comportement et/ou à la santé de votre enfant. Nous vous invitons à fournir à notre équipe, sur place, toute information pertinente ou conseil qui pourrait nous aider à lui offrir le meilleur encadrement possible. En tout temps, votre collaboration est essentielle.

MESURES DISCIPLINAIRES

En tout temps, les animateurs interviennent auprès des enfants: l'enfant peut donc recevoir au départ des avertissements sans qu'il n'y ait de sanction. Il y a habituellement gradation dans l'application des sanctions. Toutefois, selon les gestes posés, il est possible de passer directement à une sanction supérieure, sans gradation.

**AU
VERSO**

LES 3 NIVEAUX D'AVIS DISCIPLINAIRES
 **EXEMPLES DE COMPORTEMENTS PROBLÉMATIQUES**

AVIS DISCIPLINAIRE - NIVEAU JAUNE

EXEMPLES DE COMPORTEMENTS

- Recevoir + de 3 avertissements pour le même comportement
- Utiliser un langage inapproprié
- Railler, insulter ou tenir des propos irrespectueux (racistes, sexistes, sur un handicap, etc.)
- Bousculer, tirailler, faire une jambette, etc.
- Refuser de participer
- Ne pas garder le silence lorsque demandé
- Être négatif

SANCTIONS

- Avertissement verbal pour l'enfant
- Retrait partiel pour une activité
- Contact avec le parent

AVIS DISCIPLINAIRE - NIVEAU ORANGE

EXEMPLES DE COMPORTEMENTS

- Répéter les comportements pour lesquels l'enfant a reçu avis de niveau JAUNE
- Frapper un autre enfant ou se bagarrer
- Refuser de suivre son groupe
- Intimider ou menacer un autre enfant
- Voler
- Vandaliser

SANCTIONS

- Suspension interne : retrait au bureau du coordonnateur ou de l'intervenant-terrain
- Contact avec le parent
- Mise en place d'un plan d'intervention

AVIS DISCIPLINAIRE - NIVEAU ROUGE

EXEMPLES DE COMPORTEMENTS

- Répéter les comportements pour lesquels l'enfant a reçu un avis de niveau ORANGE
- Frapper un autre enfant au visage ou à la tête
- Frapper, mordre ou cracher sur un animateur ou un responsable
- Faire une crise de colère
- Refuser d'aller dans le bureau du coordonnateur ou de l'intervenant-terrain
- Fuguer

SANCTIONS

Selon la gravité et le contexte :

- Suspension d'une journée (sans remboursement)
- Renvoi automatique sans possibilité de retour (remboursement au prorata)

Dès l'appel au parent, celui-ci doit venir chercher immédiatement son enfant au camp de jour.

Pour réintégrer le camp de jour, la Direction doit juger que la collaboration de l'enfant et des parents sera suffisante.

*Les exemples de comportements sont fournis à titre indicatif. D'autres comportements pourraient également être sanctionnés.